



communiqué

Date **Le 16 mai 1994**

N° 98

Pour publication

M. OUELLET DÉCERNE LE PRIX D'EXCELLENCE EN MATIÈRE CONSULAIRE DE 1994

Le ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, a décerné aujourd'hui le Prix d'excellence du Ministre en matière consulaire pour 1994 à M. Jacques Persoons, consul honoraire du Canada au Burundi. Cette distinction a été conférée à M. Persoons en reconnaissance des services qu'il a dispensés à des Canadiens et à des Australiens lors du coup d'État avorté au Burundi, ainsi que pour son dévouement au fil des ans dans un environnement difficile.

«Je suis particulièrement heureux de reconnaître la contribution d'un citoyen belge agissant comme consul honoraire pour le Canada. L'aide apportée par M. Persoons à la communauté canadienne au coeur du chaos qui régnait au moment du coup d'État au Burundi et lors de la récente évacuation des Canadiens du Rwanda a été remarquable», a déclaré M. Ouellet.

Des citations pour service exemplaire dans le domaine consulaire ont aussi été remises à M. Neil Clegg ainsi qu'à M^{mes} Lillian Crichton et Janet Yates.

M. Neil Clegg, ancien premier secrétaire et consul à Beijing, a été honoré pour la façon dont il a traité le cas d'un Canadien détenu en Mongolie et souffrant de troubles mentaux.

M^{me} Lillian Crichton, consul honoraire à Montego Bay, en Jamaïque, a été honorée pour son dévouement et sa compassion envers le grand nombre de Canadiens dans la détresse à qui elle a porté secours au fil des années. Elle a traité plus de 80 cas de Canadiens arrêtés ou détenus pour des délits liés au trafic des drogues et près de 60 cas de rapatriement au Canada.

La troisième personne à se voir décerner cet honneur, M^{me} Janet Yates, est une adjointe consulaire recrutée sur place à Téhéran, en Iran. Sa citation atteste des efforts qu'elle a déployés relativement à un certain nombre de cas consulaires complexes, en particulier le décès accidentel d'un agent canadien et la tentative de suicide d'une jeune Canadienne.

Le Prix d'excellence du Ministre en matière consulaire est décerné tous les ans dans le cadre du Programme ministériel de récompenses et de prix.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874